

A l'occasion d'une « Journée d'étude sur la parentalité », organisée par l'UFR de psychologie de l'Université de Nantes

Par Gaëlle Lucas, Psychologue clinicienne, accueillante à La Marouette

Le terme de « *parentalité* » est un néologisme récent, issu de celui de « *parenthood* », introduit à la fin du 20^{ème} siècle par une psychanalyste américaine, Thérèse Benedek. Ce terme, venu progressivement se substituer à ceux de « paternité » et de « maternité », finissant par recouvrir l'ensemble du champ qui attrait au fait d'être « parent ».

De plus en plus prégnant dans le discours commun, on peut aujourd'hui en juger les effets, réels et concrets, de mutation des fondements de notre civilisation. Du côté des lois, le « bon père de famille » à raisonnablement laissé sa place - faisant deuil de son « autorité paternelle » - au profit d'une « autorité parental conjointe », voir d'une « coparentalité », qui se voudrait plus en résonance avec les enjeux actuels de nos sociétés. Car en effet, l'ordre familial dit « classique », celui de la famille dite « traditionnelle », la famille œdipienne du siècle Freudien, s'est vu bouleversée par la pluralité des nouvelles structurations de la famille (familles recomposées, pluri-ou bien monoparental, parent biologique vs tuteur légal, etc.).

Ainsi, le terme de « parentalité » tend à remplacer celui même de « famille ». Prenant ses distances avec les fonctions paternelles et maternelles, comme avec l'ordre des générations sous-tendues par la parenté. Le « parent » est venu remplacer le père et la mère, effaçant par la même une différence. Chaque parent est alors en place d'être équivalents et interchangeable. Et dans ce contexte, c'est aussi bien la différence homme/femme qui peut s'en trouver touchée. La parentalité, au nom d'une demande contemporaine de symétrie et d'égalité, inscrit une similitude entre le père et la mère. Il n'y a plus de complémentarité des fonctions. Dès lors, c'est aussi la particularité subjective d'un homme et/ou d'une femme - à l'origine de ce désir dont est issu un enfant - qui est refoulée. Car c'est l'arrivée d'un enfant (qui s'origine du désir de ses parents) qui fait advenir un homme, une femme, à cette responsabilité et cette place de père, ou bien de mère. Et, il ne suffit pas d'être père, ou mère, pour soutenir une position parentale – l'expérience en témoigne. Or, la parentalité, dans ces relations au principe de *parenthood*, considère le « devenir parent » comme une étape de maturation de l'adulte.

Le discours commun et scientifique insiste de plus en plus sur les compétences qui seraient attendues à la parentalité et sur sa demande qui est d'en soutenir l'acquisition par des dispositifs d'action publique. L'enfant, plus considéré que jamais, revendiqué comme sujet ayant des désirs et des droits, a été placé au centre du souci commun. Dans ce principe de parentalité, le couple des partenaires (conjoint) est délaissé au profit du couple des parents, branchés sur l'enfant. Et l'on comprend mieux alors, la difficulté toujours plus croissante des parents à soutenir quelque chose de la frustration dans la construction d'un enfant. Comme celle de garder, en tant que parent, le poids d'une responsabilité qui ne serait pas à charge de l'enfant.

Mais alors, comment vient répondre un dispositif comme celui de La Marouette à ces discours ambiants et aux enjeux de la cité ?

Face à un discours qui tendrait à uniformiser les modes d'être ou ne pas être de « bons parents », standardisant des moyens pour présager au « bon développement » de l'enfant, La Marouette entend et accueille les questions propres à chacun. Recevant des parents, parfois un peu déboussolés, souvent interrogatifs ou bien intéressés par ce que leur enfant leur adresse de singulier. C'est un lieu où une place centrale est faite à ce lien, si particulier, qu'une femme, qu'un homme, créer avec son enfant. De même, y est fait valoir la manière tout aussi singulière dont leur enfant y répond. Cet enfant, qui se construit et s'élève mais pas sans un Autre, femmes et hommes, sujet, qui se reconnaît et se fait reconnaître, comme père ou comme mère, auprès de lui.

Dans ce moment, tout-à-fait spécifique, que sont les quatre premières années de la vie d'un enfant, un lien primordial se met en place, en même temps que l'enfant rencontre et traverse des épreuves charnières à sa construction. Ce qui se noue à ce moment là de sa vie, avec son parent, est fondamental. Car ce lien est aussi conditionnel aux avancées qu'il va faire à chacun des différents temps qui jalonnent sa petite enfance. Et cette période, des 0 à 4 ans de l'enfant, est une des plus riche, et notamment dans sa spécificité : c'est le temps des toutes premières expériences sensorielles, de l'émergence et de la construction subjective, c'est le temps de l'individuation, de l'apprentissage de la séparation (sommeil, crèche, propreté, entrée à l'école). Après, c'est encore autre chose.

Aussi, La Marouette accueille ces enfants, entre le moment où ils ont dors et déjà une existence dans le désir fécond de leurs parents (grossesse) et jusqu'à la date anniversaire de leur 4 ans - qui marque, avec l'entrée en moyenne section, les liens qui ont commencés à s'établir avec les pairs et l'ouverture à d'autres enjeux relationnels et subjectifs. Une équipe d'accueillants - tous cliniciens, formés et expérimentés de la petite enfance - les reçoit, avec les adultes tutélaires qui les accompagnent, dans un style et une écoute qui a également sa spécificité. Riches des apports de la théorie et de l'expérience analytique, ils leur proposent un accueil au plus près de leur problématique propre et singulière, laissant avant tout la place aux rencontres, à l'échange et à la circulation qui s'opère entre les uns et les autres, venus là, dans ce lieu.